



RÉGION ACADÉMIQUE  
NORMANDIE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

**Arrêté de nomination des membres du jury du concours interne  
commun pour le recrutement de secrétaires administratifs de  
classe normale du ministère de l'Intérieur et de l'Outre-Mer et  
du ministère des affaires sociales  
au titre de la session 2019**

**La rectrice de la région académique Normandie, rectrice des académies de  
Rouen et de Caen, chancelière des universités,**

**Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983** modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

**Vu le décret n° 85-899 du 21 août 1985** modifié relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du ministère de l'éducation nationale ;

**Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004** relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

**Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009** portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État,

**Vu l'arrêté du 15 octobre 2010** fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement dans le grade de secrétaire administratif de classe normale du corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur,

**Vu l'arrêté du 25 janvier 2011** fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur,

**Vu l'arrêté du 28 janvier 2019** autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :** Le jury du concours interne commun dans le corps des secrétaires administratifs de classe normale de la session 2019, est composé comme suit :

Président : Mr PREVOST Olivier - Attaché d'administration de l'État, préfecture de région à Rouen

Membres : Mr MALLUITRE Christopher - Attaché d'administration de l'Etat – Préfecture du calvados

Mr EDMONT Thierry - Attaché d'administration de l'Etat, préfecture de la Manche

Mme JEAN Pauline – Attachée d'administration de l'Etat, préfecture de la Manche

Mme DAVID Julie - Attachée d'administration de l'Etat, sous-préfecture de Dieppe

Mme LOFFREDO Alice – Attachée d'administration de l'Etat, ARS de Normandie

**ARTICLE 2 :** Le Secrétaire Général de l'Académie de Rouen est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rouen, le 02 Mai 2019

La rectrice, chancelière des universités,  
Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général d'Académie  
Christine GAVINI-CHEVET

Mostefa FLIOU